

Intitulé	Conseiller pédagogique départemental Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) / communication
Affectation	DSDEN DE LA SARTHE
Secteur d'intervention	DEPARTEMENT
Missions	<p>Deux missions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> -mission spécifique en éducation aux médias et à l'information (EMI), -mission d'aide à la communication. <p>Mission EMI : Sous l'autorité fonctionnelle de l'Inspecteur chargé de la mission départementale Culture et usages numériques/éducation aux médias :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation, accompagnement, suivi de projets en éducation aux médias et à l'information dans les circonscriptions et écoles du département en étroite collaboration avec les IEN-CCPD, - animations pédagogiques spécifiques, participation à des stages de formation continue sur la problématique des médias, - actions de liaison avec le second degré, coopération et liens réguliers avec le CLEMI académique, - accompagnement du développement de l'ENT académique. <p>Mission de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à la communication de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Sarthe. - Conception d'actions de valorisation de productions médiatiques des élèves et des pratiques innovantes des professeurs. Apport d'une expertise pour la diffusion.
Compétences / expérience / qualification requises	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des programmes et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. - Capacités relationnelles et d'ouverture au travail en équipe dans la complémentarité des missions respectives en liaison avec les circonscriptions, les écoles et le service informatique de la DSDEN - Qualités d'organisation - Appétence et intérêt pour la formation des adultes - Bonne connaissance des médias d'information et de la place de l'éducation aux médias et à l'information (prenant en compte la spécificité des réseaux sociaux). - Connaissance du cadre légal des usages et de la production de médias en milieu scolaire - Grande loyauté <p>Qualifications requises : CAFIPEMF – C2i2e souhaité</p>
Conditions d'exercice spécifiques	<p>Conseiller pédagogique départemental déchargé de classe, il travaille sous l'autorité du secrétaire Général de la DSDEN et de l'Adjoint au Directeur Académique chargé du premier degré.</p> <p>Il participe aux travaux des groupes de travail et des missions départementales en fonction des priorités arrêtées annuellement.</p>
Quotité	Poste à temps plein
Régime indemnitaire	NBI de 27 points de conseiller pédagogique Indemnité de fonction de conseiller pédagogique